



**Concours d'accès en 4^{ème} année du
Programme Grande Ecole
Session de Septembre 2014 - Epreuve de
spécialité
Management Des Ressources Humaines
Durée : 3 heures**

Partie I : Droit Social (6 points)

I- Répondez aux deux questions suivantes (4 points) :

Monsieur Léon est le chauffeur de l'entreprise ARTOC et conduit régulièrement un camion pour amener les salariés sur le chantier. Le 8 Janvier 2013, il a eu un accident de la route entre deux chantiers, et, ce, parce qu'il roulait vite et que la route était glissante. Un ouvrier a pu témoigner que M. Léon avait bu sur le chantier, et roulait effectivement vite. Monsieur Léon est blessé et est en arrêt de travail jusqu'au 15 Février 2013.

Vous êtes le DRH de l'entreprise ARTOC.

1. Pouvez-vous licencier ?
2. Argumentez votre réponse

II- Cocher la bonne réponse (2 points)

Q1. Qu'est ce que l'équité salariale ?

- Equilibre des salaires en interne
- Equité des salaires par rapport à la concurrence en externe
- Adéquation avec les salaires en interne et en externe

Q2. Quelle est la signification des lettres GPEC ?

- Gestion Prévisionnelle de l'Employabilité et des Compétences
- Gestion Planifiée de l'Efficacité et des Conditions de Travail
- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Q3. Quels problèmes peuvent être révélés lors de l'entretien d'évaluation des compétences et des performances ? (Cocher un ou plusieurs réponses)

- Risque de conflit entre évaluateur et évalué
- Feed Back ambigu
- Décision objective

Q4. L'employeur est tenu de rémunérer la salariée en congé de maternité

- VRAI

O FAUX

Partie II : Comptabilité des charge de personnel (6 points)

1. Vous passez un stage dans l'entreprise «SIHATI» et le directeur financier vous confie le dossier Charge de Personnel du mois de Septembre 2014 de M. ABDOU comprenant les informations suivantes :

- Salaire de base	18.000
- Prime d'ancienneté	2.000
- Indemnité pour frais de bureau	4.000
- Prime de transport	800
- Logement (AEN)	6.000
- Indemnité de nourriture	450

Le salarié :

- Cotise à la **CNSS**.
- Cotise à la **CIMR** au taux de 6%.
- Cotise à une assurance groupe au taux de 3% du salaire de base (plafond prévu par le contrat d'assurance 145 Dhs / mois)

Travail à faire (4 points) :

1/ Etablir la fiche de paie de M. ABDOU du mois de Septembre 2014.

2/ Enregistrer les éléments de la paie de M. ABDOU dans le journal de l'entreprise SIHATI.

Barème de la prime d'ancienneté :

Nombre d'ancienneté	d'année	Taux
0 – 2 ans		0%
2 ans - 5 ans		5%
5 ans -12 ans		10%
12 ans - 20 ans		15%
Au-delà de 20 ans		20%

Barème mensuel de l'IR :

TRANCHES	TAUX	SOMME A DEDUIRE
0 – 2.500	0%	0
2.500,66 – 4.166,34	10%	250
4.167,33 – 4.999,33	20%	666,67
5.000,33 – 6.666,67	30%	1.166,67
6.667,75 – 15.000	34%	1.433,33
Plus de 15.001,08	38%	2.033,33

2. QCM - Répondez aux questions et/ou Cochez la bonne réponse (2 points)

Q1. Une prime peut être définie comme étant :

- Des rémunérations accessoires accordées au salarié à titre d'encouragement ou de récompense pour l'effort qu'il a accompli
- Des sommes allouées au salarié pour compensation de frais supportés dans l'exercice de son travail ou en réparation d'un dommage ou d'un préjudice
- Des libéralités attribuées au salarié en plus de salaire de base

Q2. Les avantages accordés au salarié peuvent être :

- En Nature
- En Argent
- En Nature et en Argent

Q 3. Le régime de cotisation à la CIMR est

- Obligatoire
- Facultatif

Q4. Cochez les éléments constituant des retenues à la source (plusieurs réponses possibles) :

- Caisse nationale de sécurité sociale – CNSS
- Oppositions sur salaire
- Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite – CIMR
- Impôt sur le revenu – IR
- Assurances
- Cessions de salaires
- Assurance maladie obligatoire – AMO
- Gratifications

Partie III : Fonction RH (8 points)

1. Quel est le rôle de la FRH dans l'entreprise (4 points) ?

Répondez en 8 lignes maximum.

2. Quels sont les objectifs du recrutement ? Et quelles sont, selon vous, les conditions de réussite d'un recrutement (4 points) ?

Répondez en 8 lignes maximum.